

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 09691

Numéro SIREN : 480 793 678

Nom ou dénomination : BP2R

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2017 sous le numéro de dépôt 1451



20180014512016

DATE DEPOT : 26/12/2017

N° DE DEPOT : 1451

N° GESTION : 2011B09691

N° SIREN : 480793678

DENOMINATION : BP2R

ADRESSE : 5 rue des Mathurins 75009 Paris

MILLESIME : 2016

bp2r
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 41 070 euros
Siège social : 5, rue des Mathurins
75009 PARIS
RCS PARIS 480 793 678

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

05 JAN. 2018

Sous le N° :

1451



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mille sept et le 30 juin à seize heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La Sarl Lahinch représentée par Monsieur Laurent RECORs préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La société OPEN CONSEIL régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que tous les associés sont présents et représentés.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- le rapport de gestion ;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à l'organe dirigeant ;
- Affectation du résultat ;

KW AD

- Questions diverses.
- Pouvoir en vue des formalités

Le Président donne lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 212 093 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Report à nouveau antérieur : 1 106 622 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 212 093 euros.

AFFECTATION

Report à nouveau, soit 1 318 715 euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

KW BVD

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le mandat du Président de la SARL LAHINCH est arrivé à son terme, décide de le renouveler pour une période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Le mandat de la SARL OPEN CONSEIL représentée par Monsieur François COHEN en qualité de commissaire aux comptes titulaire, étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

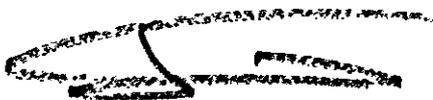
SEPTIEME RESOLUTION

Le mandat de Monsieur Serge NAKACHE, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022.

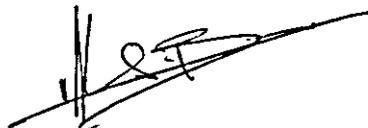
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par les associés présents.



Le Président
Sarl Lahinch



Associé
Sarl Vendrell



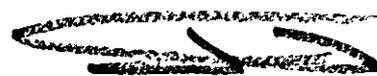
Associé
Sarl Fift-In



HSM Participations



Financière de Kernalbet



One Call Ltd

bp2r
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 41 070 euros
Siège social : 5, rue des Mathurins
75009 PARIS
RCS PARIS 480 793 678

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

	31/12/16	31/12/15
CA HT	3 695 303 €	3 154 454 €
R.EXP	217 828 €	124 172 €
Résultat comptable	212 093 €	25 271 €

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous avons consacré plus de 10% de notre CA à des actions de recherche et de développement dans le but de développer un outil (TMS) rassemblant tous les indicateurs de la fonction transport et force de proposition sur de l'amélioration de la performance.

Sur 2017, nous continuons à investir sur des actions de recherche et de développement, pour apporter au marché des solutions pertinentes et pérennes dans le temps.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous attendons pour l'exercice 2017 une croissance du Chiffres d'Affaires, en apportant de nouveaux services à nos clients. Nous poursuivons nos efforts de communication à l'aide d'articles de presse et de sondages métiers, dans le but d'asseoir notre notoriété sur notre marché.

W AD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société :

En septembre 2014, une filiale détenue à 100% a été créée.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris les participations suivantes : Néant.

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris le contrôle des sociétés suivantes : Néant.

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a cédé les participations suivantes : Néant.

SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes : Néant

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 3 695 303 euros contre 3 154 454 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le total des produits d'exploitation s'élève à 3 827 925 euros contre 3 321 493 euros au titre de l'exercice précédent ;

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 3 610 097 euros contre 3 197 320 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le résultat d'exploitation ressort à 217 828 euros contre 124 172 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 144 978 euros contre 999 769 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le montant des charges sociales s'élève à 499 632 euros contre 426 721 euros au titre de l'exercice précédent ;

L'effectif salarié moyen s'élève à 22 contre 18 au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu d'un résultat financier de - 13 651 euros contre - 7 961 euros au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 212 093 euros contre un bénéfice de 25 271 euros au titre de l'exercice précédent ;

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 3 644 815 euros contre 3 109 416 euros pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

W *AS*

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 212 093 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Report à nouveau antérieur : 1 106 622 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 212 093 euros.

AFFECTATION

Report à nouveau, soit 1 318 715 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.



Le Président
Sarl LAHINCH



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 25/04/2017

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 621 314	1 104 101	517 213	14,19	527 920	16,88
205000 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	18 183		18 183	0,50	18 183	0,59
205100 PROGICIEL SINERGIE	1 603 131		1 603 131	43,98	1 422 088	45,73
280500 Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits		14 525	-14 525	-0,39	-10 961	-0,34
280510 Amort progiciel SINERGIE		1 089 576	-1 089 576	-29,88	-901 389	-28,98
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	146 305	92 453	53 852	1,48	71 013	2,28
218100 Installations générales, agencements, aménagements divers	63 236		63 236	1,73	59 907	1,93
218300 Matériel de bureau et matériel informatique	64 226		64 226	1,76	64 226	2,07
218400 Mobilier	18 843		18 843	0,52	16 349	0,53
281810 Compte 281810		27 642	-27 642	-0,75	-19 665	-0,62
281830 Compte 281830		54 720	-54 720	-1,49	-42 195	-1,35
281840 Compte 281840		10 091	-10 090	-0,27	-7 609	-0,23
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	3		3	0,00	3	0,00
261000 Titres de participation	3		3	0,00	3	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	75 686		75 686	2,08	56 272	1,81
275000 Dépôts et cautionnements versés	56 478		56 478	1,55	56 272	1,81
275300 FONDS DE GARANTIE FACTOR	19 207		19 207	0,53		
TOTAL (I)	1 843 307	1 196 554	646 753	17,74	655 207	21,07
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	1 893		1 893	0,05	13 077	0,42
409100 FOURN.ACPTES S/COMMANDES VERSES	1 893		1 893	0,05	13 077	0,42
Clients et comptes rattachés	2 498 685		2 498 685	68,55	1 961 157	63,07
411000 CLIENT	346 885		346 885	9,52	774 557	24,91
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 151 800		2 151 800	59,04	1 186 600	38,16
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs						
Personnel						
Organismes sociaux	446		446	0,01		
438714 IJ JBORENSZTEIN	324		324	0,01		
438738 IJ ISEMIONOV	122		122	0,00		

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 25/04/2017

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Etat, impôts sur les bénéfices	210 676		210 676	5,78	263 585	8,48
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	210 676		210 676	5,78	263 585	8,48
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	54 785		54 785	1,50	99 318	3,19
445622 TVA sur Immo 20%	6 345		6 345	0,17	9 225	0,30
445662 TVA déductible 5,5%	776		776	0,02	488	0,02
445664 TVA 2.10	170		170	0,00	61	0,00
445665 TVA déductible 20.0% Débits	33 530		33 530	0,92	56 489	1,82
445666 TVA déductible 10%	5 020		5 020	0,14	2 058	0,07
445820 TVA à régulariser	287		287	0,01	287	0,01
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	8 657		8 657	0,24	30 711	0,99
. Autres	69 314		69 314	1,90	47 678	1,53
409800 Rabais, remises, ristournes à obtenir					18 098	0,58
447000 AUTRES IMPOTS TAXES ET VERST ASSIMILES	69 314		69 314	1,90		
451000 BP2R SERVICES LTD					29 580	0,95
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	388		388	0,01	388	0,01
508000 SICAV	388		388	0,01	388	0,01
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	81 817		81 817	2,24		
512020 BNP PARIBAS	81 817		81 817	2,24		
Charges constatées d'avance	80 059		80 059	2,20	69 006	2,22
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	80 059		80 059	2,20	69 006	2,22
TOTAL (II)	2 998 062		2 998 062	82,26	2 454 209	78,93
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 841 369	1 196 554	3 644 815	100,00	3 109 416	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 25/04/2017

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 41 070)	41 070	1,13	37 000	1,19
101300 Capital social	41 070	1,13	37 000	1,19
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	545 787	14,97		
104100 PRIME D EMISSION	545 787	14,97		
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	3 700	0,10	3 700	0,12
106110 Réserve légale	3 700	0,10	3 700	0,12
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 106 622	30,36	1 081 350	34,78
110000 Report à nouveau créditeur	1 106 622	30,36	1 081 350	34,78
Résultat de l'exercice	212 093	5,82	25 271	0,81
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL (I)	1 909 271	1 147 322	38,90
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	547 281	15,02	375 565	12,08
164010 Emprunt n°2 CIC 2011			28 374	0,91
164020 EMPRUNT N°3 BNP 2013-2018	52 939	1,45	97 191	3,13
164030 EMPRUNT n°4 PTZI BPI 2017-2022	250 000	6,86	250 000	8,04
164040 EMPRUNT n°5 BNP 2016-2021	244 342	6,70		
. Découverts, concours bancaires	63 527	1,74	318 795	10,25
512010 CIC PARIS	63 180	1,73	79 351	2,55
512020 BNP PARIBAS			235 131	7,56
518600 Intérêts courus à payer	346	0,01	4 314	0,14
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	170	0,00	390	0,01
168800 INTERETS COURUS	170	0,00	390	0,01
. Associés			60 000	1,93
455000 Associés - Comptes courants			30 000	0,96
455100 COMPTE COURANT VENDRELL			30 000	0,96
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	19 563	0,54		
419100 Clients - Avances et acomptes reçus sur commandes	19 563	0,54		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	487 541	13,38	672 112	21,62
401000 FOURNISSEUR	435 366	11,94	466 847	15,01
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	52 175	1,43	205 265	6,80
Dettes fiscales et sociales				

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 25/04/2017

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2016 (12 mois)		31/12/2015 (12 mois)	
. Personnel	69 024	1,89	53 495	1,72
421004 LFLDTARD			258	0,01
421008 YKELLER			237	0,01
421014 JBORENSZTEIN			40	0,00
421016 PSOUPAULT			17	0,00
421023 FMAZAUD			149	0,00
421024 AVIENNEY			568	0,02
421035 LCHAMBONNIERE			825	0,03
421039 MKIPER			23	0,00
421047 SINITZKY	3 890	0,11		
428003 ADUROZOY	210	0,01		
428008 YKELLER	166	0,00		
428014 JBORENSZTEIN	203	0,01		
428030 NIZARD	246	0,01		
428035 LCHAMBONNIERE	205	0,01		
428038 ISEMIONOV	42	0,00		
428039 MKIPER	24	0,00		
428040 MRENIER	109	0,00		
428200 PERS CONGES A PAYER	63 928	1,75	51 378	1,65
. Organismes sociaux	126 889	3,48	121 205	3,90
431000 URSSAF	52 423	1,44	36 110	1,16
437320 KLESIA RETRAITE	12 654	0,35	36 879	1,19
437330 PREVOYANCE MEDERIC	9 692	0,27	8 822	0,28
438200 ORG.SOC. CONGES A PAYER	27 355	0,75	22 525	0,72
438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER			198	0,01
438610 TAXE APPRENTISSAGE	13 475	0,37	6 747	0,22
438620 FCP FAFIEC	11 290	0,31	9 922	0,32
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	411 891	11,30	357 456	11,50
445510 TVA à décaisser	37 254	1,02		
445511 TVA à décaisser en France			40 469	1,30
445710 TVA collectée 20,00% Encaissements	59 066	1,62	136 758	4,40
445711 TVA collectée 19,6% Encaissements	3 557	0,10	3 557	0,11
445712 TVA sur acquisition intracomm.	2 214	0,06	2 072	0,07
445870 ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR	309 800	8,50	174 600	5,62
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 658	0,28	3 077	0,10
448200 Charges fiscales sur congés à payer	1 074	0,03	863	0,03
448600 Etat - Charges à payer et produits à recevoir	8 584	0,24	2 214	0,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 735 544	47,82	1 962 095	63,10
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 644 815	100,00	3 109 416	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 25/04/2017

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	3 695 303		3 695 303	100,00	3 154 454	100,00	540 849	17,15
706010 PRESTATIONS CASH ADVANCE F	945 660		945 660	25,58	400 640	12,70	545 020	136,04
706020 PRESTATIONS CASH ADVANCE U	53 520		53 520	1,45	115 500	3,66	-61 980	-53,65
706100 Prestations fixes FRANCE	1 632 616		1 632 616	44,18	1 896 498	60,12	-263 882	-13,90
706120 Prestations fixes intra UE	452 581		452 581	12,25	192 350	6,10	260 231	135,29
706130 Prestations fixes hors UE	32 418		32 418	0,88	31 750	1,01	668	2,10
706220 Prestations variables France	443 105		443 105	11,99	403 102	12,78	40 003	9,92
706220 Prestations variables intra UE	109 804		109 804	2,97	82 605	2,62	27 199	32,93
708500 Frais refacturés France	25 599		25 599	0,69	25 596	0,81	3	0,01
708520 Frais refacturés intra UE					3 052	0,10	-3 052	-100,00
708800 Autres produits d'activités annexes					3 360	0,11	-3 360	-100,00
Chiffres d'Affaires Nets	3 695 303		3 695 303	100,00	3 154 454	100,00	540 849	17,15
Production stockée								
Production immobilisée			129 433	3,50	95 517	3,03	33 916	35,51
721000 PRODUCTION IMMOBILISEE INCORPORELLE			129 433	3,50	95 517	3,03	33 916	35,51
Subventions d'exploitation			1 000	0,03			1 000	N/S
740000 Subventions d'exploitation			1 000	0,03			1 000	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2 000	0,05	71 271	2,28	-69 271	-97,18
781740 RAP CREANCES DTX					69 718	2,21	-69 718	-100,00
791000 Transferts de charges d'exploitation			2 000	0,05	1 553	0,05	447	28,78
Autres produits			189	0,01	251	0,01	-62	-24,69
758000 Produits divers de gestion courante			189	0,01	251	0,01	-62	-24,69
Total des produits d'exploitation (I)			3 827 925	103,59	3 321 493	105,30	506 432	15,25
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 697 232	45,93	1 439 409	45,83	257 823	17,91
604000 Achats d'études et prestations de services			2 698	0,07	1 320	0,04	1 378	104,39
606110 Electricité			2 896	0,08	3 715	0,12	-819	-22,04
606300 Fournitures d'entretien et de petit équipement			3 924	0,11	3 899	0,12	25	0,64
606400 Fournitures administratives			2 163	0,06	2 351	0,07	-188	-7,98
611000 Sous-traitance générale			377 340	10,21	217 078	6,88	160 262	73,83
611500 Prestations VENDRELL			180 000	4,87	182 400	5,78	-2 400	-1,31
611600 Prestations LAHINCH			180 000	4,87	180 000	5,71	0,00	0,00
611700 Prestations FIFT-IN			147 616	3,89	147 690	4,68	-74	-0,04
612200 Crédit-bail mobilier			6 997	0,19			6 997	N/S
613030 Loyer 5 rue des Mathurins			174 645	4,73	174 036	5,52	609	0,35
613510 Locations de véhicules de tourisme			4 618	0,12	3 950	0,13	668	18,91
613520 SALESFORCE			5 282	0,14	2 841	0,09	2 441	65,92
613521 Locations Imprimantes			952	0,03	428	0,01	524	122,43
613522 MAILCHIMP			582	0,02			582	N/S
613530 FITNET			8 440	0,23	2 304	0,07	6 136	268,32
613532 location Microsoft			1 579	0,04			1 579	N/S
613540 Location kit sécurité			543	0,01	508	0,02	35	8,88
613560 Location parking			1 990	0,05	499	0,02	1 491	298,80
613570 PTV LOXANE			3 001	0,08	255	0,01	2 746	N/S
613580 WIMI			1 152	0,03	432	0,01	720	168,87
614000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE			27 899	0,75	14 089	0,45	13 810	98,02
615000 Entretien et réparations			521	0,01	430	0,01	91	21,16

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 25/04/2017

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
615210 Entretien des locaux	8 608	0,23	7 768	0,25	840	10,81
615610 Maintenance photocopieur / 4SH	36 347	0,98	30 696	0,97	5 651	18,41
616300 ASSUR TRANSPORT	5 662	0,15	5 475	0,17	187	3,42
616330 Primes d'assurance s	308	0,01	528	0,02	-220	-41,66
618100 DOCUMENTATION GENERALE	9 372	0,25	3 261	0,10	6 111	187,40
618500 Formation, séminaires, ...	34 555	0,84	31 227	0,99	3 328	10,66
621000 Personnel extérieur à l'entreprise	48 393	1,31	44 534	1,41	3 859	8,67
622200 Commissions et courtages sur ventes			35 484	1,12	-35 484	-100,00
622500 REMUNERATION AFFACTURAGE	4 197	0,11			4 197	N/S
622600 HONORAIRES	155 821	4,22	123 619	3,92	32 202	26,05
622700 Frais d'actes et contentieux	2 585	0,07	776	0,02	1 809	233,12
623000 Publicité, publications, relations publiques	44 938	1,22	29 886	0,95	15 052	50,36
623100 Hébergement Dolist	207	0,01	828	0,03	-621	-74,99
623200 Publicité	5 866	0,16	5 055	0,16	811	16,04
623400 Cadeaux à la clientèle	3 993	0,11	2 268	0,07	1 725	76,06
623500 Salons et expositions	250	0,01			250	N/S
623600 Catalogues et imprimés (CV)	853	0,02	1 689	0,05	-836	-49,49
623800 Divers (pourboires, dont courant)			1 000	0,03	-1 000	-100,00
625100 Frais de déplacements TTC	77 507	2,10	52 228	1,66	25 279	48,40
625110 Frais de déplacements HT	1 870	0,05	4 360	0,14	-2 490	-57,10
625600 Frais de missions	7 351	0,20	4 802	0,15	2 549	53,08
625700 Repas d'affaires et invitation clients	6 915	0,19	5 278	0,17	1 637	31,02
625710 Frais de réception Bureau	14 669	0,40	12 007	0,38	2 662	22,17
625711 Frais de repas non déductibles	2 267	0,06	3 459	0,11	-1 192	-34,45
626100 Internet, téléphone fixe et mobile	34 798	0,84	20 334	0,64	14 464	71,13
626130 Frais postaux	2 709	0,07	2 107	0,07	602	28,57
627200 Commissions et frais sur émission d'emprunts	5 085	0,14	7 500	0,24	-2 415	-32,16
627800 Autres frais et commission sur prestations de services	17 070	0,46	17 716	0,56	-646	-3,64
628400 Frais de recrutement de personnel	30 200	0,82	47 300	1,50	-17 100	-36,14
Impôts, taxes et versements assimilés	53 514	1,45	59 651	1,89	-6 137	-10,28
631200 Taxe d'apprentissage	7 662	0,21	6 747	0,21	915	13,56
631800 Charges fiscales / CP	211	0,01	863	0,03	-652	-75,54
633300 Formation prof. continue	11 537	0,31	12 001	0,38	-464	-3,86
635110 IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE	17 936	0,49	19 334	0,61	-1 398	-7,22
635120 IMPOTS TAXES FONCIERES	7 954	0,22	12 648	0,40	-4 694	-37,10
635130 Taxe sur les bureaux	8 214	0,22	8 057	0,26	157	1,95
Salaires et traitements	1 144 978	30,98	999 769	31,89	145 209	14,52
641100 Rémunérations personnel	1 028 720	27,64	881 813	27,95	146 907	16,66
641200 PERS CONGES PAYES	12 550	0,34	-7 225	-0,22	19 775	273,70
641300 Primes, Bonus	103 226	2,79	91 160	2,88	12 066	13,24
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	481	0,01	34 021	1,08	-33 540	-88,58
Charges sociales	499 632	13,52	426 721	13,53	72 911	17,09
645100 Cotisations à l'URSSAF	374 607	10,14	323 039	10,24	51 568	15,96
645320 Cotis. caisses de retraite	100 920	2,73	89 657	2,84	11 263	12,56
645330 Cotis. caisse de prévoyance MEDERIC	25 016	0,68	25 124	0,80	-108	-0,42
645800 Cotisations aux autres organismes sociaux	4 830	0,13	-3 300	-0,09	8 130	246,36
645900 CICE	-18 048	-0,48	-21 297	-0,67	3 249	18,26
647500 Médecine du Travail	4 773	0,13	5 816	0,18	-1 043	-17,92
648000 CARTES ORANGES	7 534	0,20	7 682	0,24	-148	-1,92
Dotations aux amortissements sur immobilisations	214 734	5,81	197 526	6,28	17 208	8,71
681110 DAP IMMO INCORPORELLES	191 751	5,19	171 872	5,45	19 879	11,57
681120 DAP IMMO CORPORELLES	22 984	0,62	25 654	0,81	-2 670	-10,40
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	8	0,00	74 244	2,35	-74 236	-89,98
654000 Pertes sur créances irrécouvrables			74 237	2,35	-74 237	-100,00
658000 Charges diverses de gestion courante	8	0,00	8	0,00		0,00
Total des charges d'exploitation (II)	3 610 097	97,66	3 197 320	101,36	412 777	12,91

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 25/04/2017

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	217 828	5,89	124 172	3,94	93 656	75,42	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)							
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées	13 651	0,37	7 961	0,25	5 690	71,47	
661000 CHARGES D'INTERETS	3 932	0,11	7 961	0,25	-4 029	-50,80	
661600 Intérêts bancaires et sur opérations de financement	6 506	0,18			6 506	N/S	
668100 COMM FINANCEMENT	3 214	0,09			3 214	N/S	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (VI)	13 651	0,37	7 961	0,25	5 690	71,47	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-13 651	-0,38	-7 961	-0,24	-5 690	-71,48	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	204 177	5,53	116 211	3,68	87 966	75,70	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 193	0,19	160 271	5,08	-153 078	-95,50	
671000 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			158 902	5,04	-158 902	-100,00	
671200 Amendes et pénalités	7 193	0,19	1 369	0,04	5 824	425,42	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 193	0,19	160 271	5,08	-153 078	-95,50	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 193	-0,18	-160 271	-5,07	153 078	95,51	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	-15 109	-0,40	-69 331	-2,19	54 222	78,21	
695000 IMPOTS SALES BENEFICES	33 658	0,91			33 658	N/S	
699000 CREDITS D'IMPOTS	-48 767	-1,31	-69 331	-2,19	20 564	29,66	
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 827 925	103,59	3 321 493	105,30	506 432	15,25	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 615 833	97,85	3 296 221	104,49	319 612	9,70	
RÉSULTAT NET	212 093	5,74	25 271	0,80	186 822	739,27	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	6 997	0,19			6 997	N/S	
612200 Crédit-bail mobilier	6 997	0,19			6 997	N/S	
Dont Crédit-bail immobilier							

Désignation de l'entreprise : BP2R SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 | 2 |
 Adresse de l'entreprise 5 RUE DES MATHURINS 75009 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 4 8 0 7 9 3 6 7 8 0 0 0 5 7 Néant *

				Exercice clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 621 314	517 213
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporées	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporées	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	146 305	53 852
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	3	3
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	75 686	75 686
TOTAL (II)		BJ	BK	1 843 307	646 753
ACTIF CIRCLANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 893
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 498 685	2 498 685
	Autres créances (3)	BZ	CA	335 220	335 220
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	388	388
	Disponibilités	CF	CG	81 817	81 817
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	80 059	80 059
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 998 062	2 998 062
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	4 841 369	3 644 815

Renvois : (I) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an de immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		BP2R SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 41 070...)	DA			41 070
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			545 787
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			1 106 622
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			212 093
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			610 808
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			170
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			19 563
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			487 541
	Dettes fiscales et sociales	DY			617 462
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			1 735 544
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			3 644 815
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 322 381	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1J1			63 527	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code de commerce) des entreprises

Désignation de l'entreprise :		BP2R SAS				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
								biens *
		services *						
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 917 547	FK	777 756	FI	3 695 303	
	Production stockée *					FL	3 695 303	
	Production immobilisée *					FM		
	Subventions d'exploitation					FN	129 433	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FO	1 000	
	Autres produits (1) (11)					FP	2 000	
					FQ	189		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 827 925	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 697 232	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	53 514	
	Salaires et traitements *					FY	1 144 978	
	Charges sociales (10)					FZ	499 632	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	214 734	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	8	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 610 097		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	217 828		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 651	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	13 651		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(13 651)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	204 177		

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		BP2R SAS		N°ant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	7 193	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	7 193	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(7 193)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(15 109)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 827 925	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 615 833	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	212 093	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	6 997
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 000
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
PENALITÉS				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				7 193		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise		BP2R SAS										Néant <input type="checkbox"/> *							
CAORE A		IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
												1		Consecutives à une reevaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
														3		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD	1 440 270	KE		KF	181 044		
CORPORELLES	Terrains											KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9							KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1							KM		KN		KO		
			Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants		M2					KP		KQ		KR	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3					KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *											KV	59 907	KW		KX	3 329	
		Matériel de transport *											KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique											LB	80 575	LC		LD	2 494	
		Emballages récupérables et divers *											LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours											LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes											LK		LL		LM			
	TOTAL III										LN	140 482	LO		LP	5 823			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T			
Autres participations										8U	3	8V		8W					
Autres titres immobilisés										IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières										IT	56 272	IU		IV	222 352				
TOTAL IV										LQ	56 274	LR		LS	222 352				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										OG	1 637 027	OH		OJ	409 218				
CAORE B		IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reevaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
												par virement de poste à poste		3		4			
												1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
														2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	IO		LV		LW	1 621 314	IX	
CORPORELLES	Terrains											IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ							MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR							MD		ME		MF		
			Inst. gales, agencés et am des constructions						IS					MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels											IT		NU		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU							MM	63 236	MN		MO		
		Matériel de transport				IV							MP		MQ		MR		
			Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW					MS	83 068	MT		MU	
			Emballages récupérables et divers *						IX					MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours											MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes											NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III										IY		NG		NH	146 305	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		OU		M7		OW	
Autres participations										IO		OX		OY	3	OZ			
Autres titres immobilisés										II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E	202 938	2F	75 686	2G			
TOTAL IV										I3		NJ	202 938	NK	75 688	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		OK	202 938	OL	1 843 307	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Né pas reporter le montant des sommes*

SAGE Experts-comptables, Janvier 2017 : Etat préparatoire.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 1 6**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BP2R SAS Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise BP2R SAS Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (DU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	912 350	PF	191 751	PG		PH	1 104 101
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	19 665	QE	7 977	QF		QG	27 642
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	49 804	QM	15 007	QN		QO	64 810
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	69 469	QV	22 984	QW		QX	92 453
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	981 819	ØP	214 735	ØQ		ØR	1 196 554

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PRÉVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immobilisations corporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NY			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non vendu (NP + NO + NR)	NW	Total général non traité (NS + NT + NU)			NY	Total général non vendu (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire de ligation (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>BP2R SAS</u>						Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-III) *	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6B	6C	6D	
		- corporelles	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	03	04	05	
		- titres de participation	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39 I-5° du CGI.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnés sur ce tableau mais être ventués sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 58 II de l'annexe III au CGI.						

Désignation de l'entreprise : <u>BP2R SAS</u>				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	75 686	UV	UW 75 686	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	2 498 685	2 498 685		
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée * UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	446	446		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	210 676	210 676	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	54 785	54 785	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	69 314	69 314	
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS	80 059	80 059		
	TOTAUX		VT	2 989 650	2 913 964	VV 75 686	
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	63 527	63 527			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	547 281	134 118	413 163		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	170	170			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	487 541	487 541			
Personnel et comptes rattachés		8C	69 024	69 024			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	126 889	126 889			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	411 891	411 891		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 658	9 658		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 715 981	VZ 1 302 817	413 163		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	280 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	108 284	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise : BP2R SAS		Formulaire déposé au titre de IIR		ET	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N, clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à IIR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA	
			de son conjoint				WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à IIS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de loyers d'habitation		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 220 C et D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2057-bis)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	7 193	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							17
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					18
			- Imposées au taux de 0 %					ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à IIS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires art. 39-13* et 212 du CGI		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PAF (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
						252 944		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV
			- Imposées au taux de 0 %					WH
			- Imposées au taux de 19 %					WP
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW
		- Imputées sur les déficits antérieurs					XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY
	Majoration d'amortissement *							XD
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté art. 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles art. 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes art. 44 terdecies A)	
	Pôle de compétitivité - hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)		K3	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies B)	
Zone franche urbaine TF (art. 44 octies et art. 44 bis A)		0V	Bassin d'emploi à redynamiser art. 44 duodecies		1F	Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies		
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à IIS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		Z1	
						48 767		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
						66 815		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL		186 129		
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à IIS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à IIS) *						XL		
						64 188		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XD)				XN		121 941		
						XD		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise BP2R SAS	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	64 188
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	64 188
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZI	92 357

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (à détailler sur feuillet séparé)		
	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU <input type="checkbox"/>
--	-----------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire Article 53 A du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : <u>BP2R SAS</u>												Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	1 081 350	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
						- Autres réserves	ZD								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	25 271		Dividendes	ZE									
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF									
	TOTAL I	OF	1 106 622		Report à nouveau	ZG				1 106 622					
												TOTAL II			1 106 622
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice												XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS														Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7	18 120	YQ	14 560					
	- Engagements de crédit-bail immobilier											YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus											YS			
DETENUS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance											YT	887 654		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8	198 167	XQ	230 684					
	- Personnel extérieur à l'entreprise											YU	48 393		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	162 603		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV			
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES		ST	367 899					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZJ	1 697 232	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE											YW	17 936		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		YZ	35 578					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												YX	53 514	
TVA	- Montant de la TVA collectée											YY	474 433		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	273 433		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *											OZ	1 143 400		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											OS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)											YP	22		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale											RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP							- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG			
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI											RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe: résultat d'ensemble	JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JII			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ									

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BP2R SAS Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19% (11) (12)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	-				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-				
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

(A)	(B)	(C)
-----	-----	-----

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238

bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

* L'entreprise est obligée de remplir le 53.A du Cerfa relatif des impôts.

Désignation de l'entreprise : BP2R SAS Néant

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ☑ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ⁽¹⁾ ou 16% ⁽²⁾ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI).	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI).	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à retenir col 2 = 3 + 4 + 5 - 6 - 7
	À 19%, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15% Ou À 16,5% ⁽¹⁾		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2017

 formulaire obligatoire
 (article 53A du Code
 général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>BP2R SAS</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

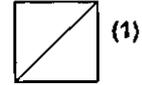
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

L'exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016		Durée en nombre de mois		1 2																	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																							
SIREN :		Dénomination :																					
I - Production de l'entreprise																							
Ventes de marchandises				OA																			
Production vendue - Biens				OB																			
Production vendue - Services				OC	3 695 303																		
Production stockée				OD																			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	129 433																		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial				OF	1 000																		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				OH	189																		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI																			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK																			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL																			
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT																			
				TOTAL 1	OM	3 825 925																	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																							
Achats de marchandises (droits de douane compris)				ON																			
Variation de stocks (marchandises)				OO																			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)				OP																			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				OQ																			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances				OR	1 487 451																		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	4 618																		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU																			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				OW	8																		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachés à une activité normale				OY																			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.				OZ																			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9																			
				TOTAL 2	OJ	1 492 077																	
III - Valeur ajoutée produite																							
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	2 333 848																	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°1329 AC SD et 1329 DFP)				SA	2 333 848																		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV			X																		
Chiffre d'affaires de référence CVAE				GX	3 695 303																		
Période de référence		GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	6	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	6
Date de cessation		HR																					
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée de ligne OE, portées en ligne OU.																							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																							

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 4 8 0 7 9 3 6 7 8 0 0 0 5 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BP2R SAS

ADRESSE (voie) 5 RUE DES MATHURINS

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 6 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 10700

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique E.U.R.L. Dénomination EURL VENDRELL
 N° SIREN (si société établie en France) 488093451 % de détention 40,54 Nb de parts ou actions 166500
 Adresse : N° 4 Voie RUE BOTZARIS
 Code Postal 75019 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique E.U.R.L. Dénomination EURL LAHINCH
 N° SIREN (si société établie en France) 490643277 % de détention 40,54 Nb de parts ou actions 166500
 Adresse : N° 21 Voie RUE DU QUATRE SEPTEMBRE
 Code Postal 92500 Commune RUEIL MALMAISON Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

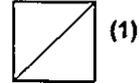
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

4 8 0 7 9 3 6 7 8 0 0 0 5 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

BP2R SAS

ADRESSE (voie)

5 RUE DES MATHURINS

CODE POSTAL

75009

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables, janvier 2017 : EMI préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Tombé à date du service

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		X
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1 quinquies C), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-2 quinquies C), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
BP2R SAS 5 RUE DES MATHURINS 75009 PARIS	
SIRET 4 8 0 7 9 3 6 7 8 0 0 0 5 7	Mét:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	83 821	Bénéfice imposable à 15%
			38 120
			Déficit
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	
		Zone franche urbaine	
		Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
		Autres dispositifs	
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SIRIS 23 RUE D'ANJOU 75008 PARIS Tél: 0153203232	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 25042017 Lieu: PARIS
Tél:	Qualité et nom du signataire: PO LAHINCH PRESIDENT Signature:

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2017

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
			b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
	1	2	3	4	5	6	7

H DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et eux handicapés ⁽¹⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise BP2R SAS
Adresse 5 RUE DES MATHURINS 75009 PARIS

du _____
au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①	
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	CHAMBCNNIERE LUC MANAGER 45 RUE VICTOR HUGO 93100
2	VIENNEY ALEXANDRE Manager 13 Rue de l'Hermitage 95100 ARGENTEUIL
3	KELLER YVAN Directeur Systemes Informatiques 155 rue du Faubourg Poissonniere 75009 PARIS
4	RENIER MATHIEU CHEF DE PROJET 10 RUE DES MONTIBOEUF 75020
5	DUROZOY AMAURY Chef de Projet Senior 3 Rue de l'Agent Bailly 75009 PARIS
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	91 000			91 000	8 345			99 345
2	88 273			88 273	11 577			99 850
3	83 558			83 558	3 124			86 682
4	75 500			75 500	3 739			79 239
5	66 000			66 000	134			66 134
6								
7								
8								
9								
10								
**	404 331			404 331	26 919			431 250

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	3 993
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	23 851
Total	27 844

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2016.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	459 094	- de l'exercice . 2016.. ⑩	186 129
- de l'exercice précédent ⑩	411 614	- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À PARIS _____, le 25/04/2017	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :		Néant	
BP2R SAS 480793678			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	X
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	18 048		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			300 794
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIR	46 631		
EXP	2 136		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Patrice RIOULT
Commissaire aux Comptes
Expert Comptable

François COHEN
Commissaire aux Comptes
Expert Comptable

BP2R

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 41 070 Euros

Siège Social : 5 rue des Mathurins
75009 PARIS

RCS Paris : 480 793 678

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société BP2R, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- La note « Crédit impôt recherche », page 11, qui détaille les montants en attente de validation par le Ministère de la Recherche.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de Commerce relatif à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des opérations enregistrées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 06 juin 2017.

Monsieur François COHEN
Commissaire aux comptes
Pour le compte de la société OPEN CONSEIL

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SID 2017

Formulaire obligatoire Article 55 A
du Code de Commerce des sociétés.

Désignation de l'entreprise		BP2R SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 41 070...)	DA			41 070
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			545 787
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			1 106 622
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			212 093
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (II)	DL			1 909 271
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			610 808
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> II)	DV			170
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			19 563
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			487 541
	Dettes fiscales et sociales	DY			617 462
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			1 735 544
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (II à V)	EE			3 644 815
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			1 322 381	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			63 527	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire, article 55 A du Code de commerce

Désignation de l'entreprise :		BR2R SAS		Neant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
		services *	FG	FH	FI	3 695 303
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	3 695 303	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN	129 433	
	Subventions d'exploitation			FO	1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	2 000	
	Autres produits (1) (11)			FQ	189	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 3 827 925
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 1 697 232
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 53 514
	Salaires et traitements *					FY 1 144 978
	Charges sociales (10)					FZ 499 632
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 214 734
			- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 8
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 3 610 097	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 217 828	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR 13 651
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
Total des charges financières (VI)					GU 13 651	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (13 651)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 204 177	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		BP2R SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	7 193	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	7 193	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(7 193)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(15 109)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 827 925	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 615 833	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	212 093	
RENNVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	6 997
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(7)	Dont transferts de charges			A1	2 000
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
PENALITES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				7 193		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 3 644 815,11 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 212 092,53 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
Progiciel SYNERGIE	de 3 à 5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 7 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	de 5 à 7 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Un contrat d'affacturage a été mis en place et les prélèvements de Fonds de Garantie sont comptabilisés en immobilisations financières. Le solde s'élève à 19 207 € à la clôture de l'exercice.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

La société BP2R SAS bénéficie d'un crédit d'impôt de 18 048 €

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, l'entité l'utilise à travers notamment des efforts de recherche et d'innovation, de formation et de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de son fonds de roulement.

PASSIF

Les passifs de la société ont été comptabilisés ou mentionnés en annexe suivant le règlement CRC n°20 00-06.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le Droit individuel à la Formation (DIF) a laissé place au CPF (Compte personnel de formation) au 1er janvier 2015. Le financement du CPF est assuré par une contribution unique de 1% de la masse salariale ou de 0.8% en cas d'accord collectif prévoyant qu'au moins 0.2% sera consacré au CPF (pour les entreprises d'au moins 10 salariés).

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite représente un engagement de 26 029 euros pour la société au 31/12/2016

CREDITS D'IMPOT :**CI RECHERCHE**

La société a fait l'objet d'un redressement fiscal notamment concernant les remboursements des CIR antérieurs : ces derniers ont été rejetés par le Ministère de la Recherche pour un montant total de 156 639 euros réparti comme suit :

- 2013 : 80 000 €
- 2014 : 76 639 €

La société est en contentieux avec l'Administration fiscale sur le sujet et a déposé plusieurs réclamations pour une nouvelle étude des dossiers de CIR.
La société constitue néanmoins une garantie de passif selon un plan de règlement mis en consignation auprès du Trésor Public, pour un montant en principal de 266 250 €.
Les sommes payées ne font l'objet d'aucune dépréciation dans les comptes 2016.

CI INNOVATION

Le crédit d'impôt innovation (CII) au titre de l'exercice 2016 s'élève à 46 631 euros.

CI EXPORT

Le crédit d'impôt Export (CIE Crédit d'impôt pour prospection commerciale à l'export) au titre de l'année 2016 s'élève à 2 136 euros.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 440 270		181 044
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	59 907		3 329
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	80 575		2 494
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	140 482		5 823
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	3		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	56 272		222 352
TOTAL	56 274		222 352
TOTAL GENERAL	1 637 027		409 218

	Diminutions		Valeur brute Immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 621 314	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			63 236	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			83 068	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			146 305	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			3	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		202 938	75 686	
TOTAL		202 938	75 688	
TOTAL GENERAL		202 938	1 843 307	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	912 350	191 751		1 104 101
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	19 665	7 977		27 642
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	49 804	15 007		64 810
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	69 469	22 984		92 453
TOTAL GENERAL	981 819	214 735		1 196 554

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	191 751				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	7 977				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 007				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	22 984				
TOTAL GENERAL	214 735				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			75 686
Autres immobilisations financières	75 686		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 498 685	2 498 685	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	446	446	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	210 676	210 676	
- T.V.A	54 785	54 785	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	69 314	69 314	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	80 059	80 059	
TOTAL GENERAL	2 989 650	2 913 964	75 686
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	63 527	63 527		
- plus d'un an	547 281	134 118	413 163	
Emprunts et dettes financières divers	170	170		
Fournisseurs et comptes rattachés	487 541	487 541		
Personnel et comptes rattachés	69 024	69 024		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126 889	126 889		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	411 891	411 891		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	9 658	9 658		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 715 981	1 302 817	413 163	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	280 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	108 284			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		3	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 540	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 151 800
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 0 €)	446
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	2 152 246

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	516
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 175
Dettes fiscales et sociales	126 912
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 0 €)	
TOTAL	179 603

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	80 059	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	80 059	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	370 000	0,10
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	40 700	0,10
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	410 700	0,10

Commentaires : une augmentation de capital par émission de 40.700 actions ordinaire de 0.10 € de valeur nominale chacune a été constatée par AGE au cours de l'exercice clos le 31/12/2016

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	3 695 303
TOTAL	3 695 303

Répartition par marché géographique	Montant
France	2 917 547
Etranger	777 756
TOTAL	3 695 303

Variation des capitaux propres (en €)

Capitaux Propres	31/12/2015	Affectation du Résultat	Autres Variations	31/12/2016
Capital Social	37 000		4 070	41 070
Prime Emission Fusion Apport	0		545 787	545 787
Réserve Légale	3 700			3 700
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	1 081 350	25 271		1 106 622
Résultat de l'exercice	25 271	-25 271	212 093	212 093
Subvention d'investissement	0			0
TOTAL	1 147 321	0	761 950	1 909 271

Commentaire : une augmentation de capital par émission de 40.700 actions ordinaire de 0.10 € de valeur nominale chacune soit 4 070 €, assortie d'une prime d'émission de 13.41 € par action, soit 545 787 €, a été constatée par AGE au cours de l'exercice clos le 31/12/2016

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	6 000

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	22	

Tableau des filiales et participations (€)

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
BP2R SERVICES LTD	2,52	8 590	100	2,52	2,52			325 120	15 482	0 €
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										